2e CIRCONSCRIPTION

Elections Législatives du 5 mars 1967

Chères électrices, chers électeurs,



Le scrutin du 5 mars sera pour vous l'occasion d'exprimer votre préférence et votre opinion. Abandonnant les anciennes formules, je voudrais m'adresser à vous, en faisant appel à votre intelligence et à votre sens civique.

D'abord, il faut, en démocrate, admettre la nouvelle constitution, et le principe de l'élection du Président de la République par le peuple français.

M. Baumel, secrétaire général de l'U.N.R. nous avait annoncé que la présentation et la propagande électorale des candidats du parti seraient confiées à : « Services et Méthodes ». Autrement dit, on emploie là, le même procédé que pour lancer une marque de lessive ou un appareil ménager. Je laisse au républicain de juger cette mise en condition de l'électeur.

M. Raffier écrivait en 1962 dans sa profession de foi : « Je suis au courant des besoins de la circonscription ». Mais membre fidèle de la majorité, il n'a jamais violé la discipline de vote. Voyez les résultats :

Problèmes d'infrastructure.

Parlant de l'aménagement du territoire, M. Pompidou déclarait aux Chambres d'Agriculture : « 20 % des crédits de décentralisation sont affectés aux quatre départements bretons. » On sait de plus que des industries reçoivent l'ordre du Pouvoir de s'installer dans cette province.

En Haute-Loire : pas une installation de décentralisation nouvelle depuis cinq ans, sauf celles prévues ou amorcées avant 1962. Les crédits pour les projets d'eau passent de 10 millions 422.000 francs pour les années 1964-65 à 6 millions 269.000 francs pour les programmes annuels de 1966-67 et 68. A cette cadence, il faudra dix-sept ans pour réaliser le programme complet dans la circonscription.

Pour la construction de logements, la région parisienne, qui représente 18 % de la population, reçoit 23 % des crédits et des prêts, alors que l'Auvergne (2,73 % de la population) reçoit 1,03 %. Cela juge une action politique.

Problèmes sociaux.

Les fonctionnaires, les employés, les ouvriers nécessaires à toutes les activités du pays, doivent savoir, et j'en possède les preuves, que dans de nombreux services gérés par l'Etat ou subventionnés, il y a des abus pour certains traitements et avantages : salaires de 1 à 2 millions A.F. par mois pour certains de nos représentants à Bruxelles ; salaires mensuels de 500 à 600.000 A.F. pour des administratifs de nos organisations professionnelles agricoles sans parler d'autres avantages.

Problèmes agricoles.

Dans un contexte économique où notre lait est indispensable aux coopératives et aux industries de la région Rhône-Alpes, le Pouvoir a imposé l'achat de deux laiteries du Puy avec les fonds du Crédit Agricole pour créer une Coopération d'Etat en faveur de l'Avenir Coopératif d'Auvergne. Ce qui est contraire au véritable esprit coopératif dont je suis ardent partisan. L'installation d'un nouvel industriel laitier dans notre département a démontré que nos producteurs ont perdu de 3 à 4 A.F. du fait de cette opération.

D'ailleurs au Ministère de l'Agriculture on le reconnaît et on déclare : « En politique laitière, des erreurs ont été commises en Auvergne, il faut les payer. »

Pour la lutte contre la tuberculose, à la suite de décisions sanitaires peu précises et de moyens financiers insuffisants ou mal utilisés, le Pouvoir a imposé à nos éleveurs des charges hors de proportion avec leur situation financière. Quant à la prophylaxie contre la brucellose, les pertes financières pour les éleveurs seront encore plus importantes. Les réactions de la presse agricole en témoignent.

Certainement pendant la campagne électorale on essayera de minimiser la gravité de l'opération « contre la brucellose ». Personnellement je m'engage à lutter pour obtenir une réforme des textes et une indemnisation importante de la perte basée sur le prix des bêtes de remplacement.

L'indemnité viagère de départ présentée comme une mesure sociale exceptionnelle, est en fait, dans son application, un mépris pour nos vieux agriculteurs.

Certes, je suis partisan de l'augmentation de la retraite des agriculteurs, mais elle devrait ne plus être conditionnée par la restructuration des exploitations.

Le paysan, qui a souvent créé son domaine, doit par donation-partage, abandonner tous ses droits sur ce qui fut sa raison de vivre, et quelquefois, voir son dossier refusé. Une veuve, obligée de se retirer avant soixante ans, n'aura pas droit à l'I.V.D. Un fermier, dont le propriétaire ne loue plus ses terres ne pourra obtenir ces 2 ou 3 F par jour. A cela s'ajoute tout un mécanisme concernant le preneur : son âge et l'étendue du domaine... qui paraît vexatoire. Et cependant un député, un haut fonctionnaire, un général peuvent exploiter un domaine, en percevoir les revenus, ainsi que toute leur retraite.

Injustice criante que les élus couvrent par leur silence. J'espère que les jeunes agriculteurs s'y intéresseront et en dénonceront les effets anti-sociaux et anti-familiaux.

Anciens Combattants, veuves et mutilés.

Non seulement leur voix n'a pas été entendue et ils n'ont pas reçu leur droit, mais un ministre les a même ridiculisés. J'espère qu'ils auront compris et qu'ils s'en souviendront.

Certains se demandent pourquoi je suis candidat. Ils **doivent** comprendre que seule l'immunité parlementaire peut permettre d'engager une action efficace pour dénoncer et supprimer ces injustices. L'on peut, toujours, faire des reproches à un parlementaire mais nul ne peut m'accuser d'avoir été un béni oui-oui. Au contraire, je m'honore de compter parmi les élus protestataires contre les injustices, les inégalités, les lenteurs commises au préjudice de la paysannerie.

PROGRAMME

INDUSTRIALISATION. — Repenser l'industrialisation en fonction des facteurs humains. Décentralisation avec un plan précis des régions à industrialiser, plan permettant aux communes environnantes de s'y intégrer en ce qui concerne l'habitat, les loisirs et la vie collective. Industrialiser en s'efforçant d'assurer l'équilibre entre les emplois féminins et masculins.

LE PROBLEME SOCIAL. — Il faut revoir la politique sociale et économique face au désert rural qui s'accentue chaque jour.

Paysans, industriels, commerçants, artisans, ouvriers, fonctionnaires, doivent obtenir, pour s'installer et vivre dans des zones rurales au climat rude plus difficiles à industrialiser, une aide spéciale de l'Etat ainsi que cela se pratique en Suisse, seule méthode pour arrêter l'exode agricole et rural.

AU SERVICE DE LA PAIX ET DU PEUPLE. — Pour assurer la paix menacée par l'affrontement des blocs, je resterai partisan de l'Alliance Atlantique tant qu'une politique de désarmement ne sera pas intervenue.

Jeunes électeurs, paysans ou ouvriers, artisans ou commerçants, membres des professions libérales, vous prenez conscience de l'effort à accomplir pour améliorer la rentabilité de vos professions, nécessaire à la dignité de vos foyers, par une politique des prix et des justes salaires.

L'Etat doit vous aider : subventions accrues pour tout l'équipement, construction de vos maisons, adductions d'eau, chemins, téléphone, etc.

POUR LA PROSPERITE. — Il faut assurer à tous, et surtout à la jeunesse qui monte, une politique hardie des investissements nécessaires.

Ecoles, facultés, terrains de sport doivent sortir des cartons des responsables du Pouvoir. L'enseignement technique doit se généraliser.

En face des monopoles, je promets aux commerçants de défendre la propriété commerciale, garantie indispensable de la sécurité familiale et professionnelle.

Dans le cadre de la solidarité nationale, je soutiendrai les aspirations des plus défavorisés : vieillards, veuves et victimes des inégalités sociales ;

J'aurai une attention spéciale pour les anciens combattants, veuves de guerre et mutilés, qu'un ministre du gouvernement actuel a essayé de mépriser.

Je reste fidèle à mes engagements politiques, je souhaite le grand rassemblement de ceux qui croient en la dignité de l'homme et qui souhaitent son évolution spirituelle, sociale et économique.

Aussi comprendrez-vous ma promesse d'adhérer, élu, au groupe du Centre Démocrate.

Je m'efforcerai de juger les événements et les projets soumis à mon vote, en pensant à notre passé et à vous tous, habitants de la Haute-Loire, me rappelant que votre vœu le plus cher est le maintien de la paix, dans l'unité européenne.

Vous voterez pour des hommes intègres, candidat et suppléant issus d'un milieu modeste, mais attachés aux droits de la famille, de la profession, du métier, et qui ont été des précurseurs sur le plan familial ou professionnel.

Jean DESHORS

Candidat démocrate, républicain et paysan

Ancien député.

Remplaçant éventuel.

Alphonse LONJON

LE PUY - IMP. L'ÉVEIL